



MOTO VERTE HAUTES VOSGES TRIAL

19 Le Paquis des Cailles

88120 BASSE SUR LE RUPT

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire – saison 2020

Date : 7 février 2021 à 9h30

Lieu : Salle Communale de Presles, 88120 Basse Sur Le Rupt

Ordre du jour :

- bilan moral
- bilan financier
- bilan sportif
- projets et organisations pour 2021
- Interventions des représentants des municipalités présentes
- questions diverses

Membres du comité présents :

- Jérôme Cunat
- Jean Louis Picamiglio
- Jeremy Noel
- Myriam Grandemange
- Marc Petitjean
- Mickael Grandemange

Membres du comité excusés :

- Cécilia Cunat
- Jean Christophe Rivet

Elu présent

- Nadine Perrin, Maire de Basse Sur Le Rupt

Elus excusés

- Ludovic Vincent adjoint au sport de Vagney
- Didier Houot Président de la Communauté de Commune

Le CORUM est respecté avec 17 adhérents présents sur 35.

- Bilan moral du président Jérôme Cunat
  - Retour sur la saison sportive 2020 sous COVID
  - Pique Nique trial au Breux
  - Trial du 20 septembre à Basse Sur Le Rupt
  - Championnat de France à La Bresse le 27 septembre
  - Ouverture en moto et dé-balisage à vélo de l'Infernal Trail.

Bilan approuvé à l'unanimité.



- Bilan financier du trésorier Jean Louis Piccamiglio

- Bilan du trial du 20/09/20 positif de 411,54€ avant subvention  
Après subvention de FFM, LMGE et Crédit Agricole bilan positif 2651,54€
- Bilan général de l'exercice 2020
  - Total dépense « vie du club » 5774,63€
  - Total recette 4642,14€
  - La saison 2020 présente un bilan négatif de 1132,49€
- Le bilan détaillé est disponible sur demande auprès du trésorier
- Rappel de Jérôme Cunat sur l'aide sous forme de mécénat pour la saison de Championnat De France de Lionel Thiriat, projet reconduit pour 2021

Bilan approuvé à l'unanimité.

- Bilan sportif par Mickael Grandemange

- 8 pilotes licenciés sur 2020
- Seulement 3 courses en raison de la pandémie.
- Le club est malgré tout bien représenté au final de la saison.
- Résultats disponibles sur le site de la LMGE.

Bilan approuvé à l'unanimité.

- Projet 2021

- Décision du comité de réduire l'adhésion à 5€ en raison du Covid
- Remboursement de la totalité de la licence 2020 pour la prise d'une 2021
- Organisation 2021
  - Barbey Seroux 11/04
  - Classique 2021 du 23 au 25 juillet 2021
    - Présentation des difficultés d'organisations avec les contraintes environnementale et sanitaire.
    - Etude d'incidence environnementale obligatoire pour l'organisation 2021 (budget prévisionnel 5000€)
    - Suite à cette présentation, la question est posée aux adhérents présents sur l'organisation de la classique en 2021 ou un report.
    - La décision est prise de ne pas faire la classique cette année au vue de la situation sanitaire et environnementale et de reporter à 2022 ou 2023 (en fonction de l'enduro).
    - La solution d'organiser un trial de ligue à la place à la même date a été privilégiée sur 1 ou 2 jours. Epreuve comptant pour le championnat Grand Est.
- Projet de faire reconnaître certains sites comme terrains autorisés pour rouler en moto.

- Accueil des nouveaux membres au comité :

- Proposition de Jacqueline Petitjean pour reprendre la succession de Jean Louis à la trésorerie, demandée depuis l'AG 2019 par lui-même et votée à l'unanimité cette année.
- Jean Louis reste au comité
- Le comité ainsi constitué se compose dorénavant de 9 membres.

- Mot de Nadine Perrin

- Donne toute sa confiance ainsi que son soutien pour le club et l'organisation.

Clôture de la séance 11h50

Signature du Président

Signature du Secrétaire